



"Monsieur le Directeur académique, Mesdames, Messieurs,

Nous commencerons par souhaiter la bienvenue à Monsieur le directeur académique adjoint ainsi qu'aux inspectrices et inspecteurs qui rejoignent notre département. Soyez assurés de notre volonté permanente de trouver la voie du dialogue pour améliorer les conditions d'enseignement de nos élèves ainsi que les conditions d'exercice des enseignants comme de tous les personnels gardois de l'Education Nationale, car notre fédération l'Unsa Education considère par principe qu'on peut être un professionnel dévoué devant une classe comme derrière un bureau.

Dans la perspective du CDEN de jeudi où nous élargirons le champ de notre déclaration liminaire, nous avons fait le choix de focaliser l'attention de ce comité du 3 septembre sur trois points techniques concernant le premier degré. Les questions second degré portant sur des situations évoquées dans les documents de rentrée feront l'objet d'un traitement individuel de notre part lorsque nous serons entrés dans l'ordre du jour.

En premier lieu, nous rappelons que cette rentrée a été préparée et pilotée cette année encore par des directrices et des directeurs privés d'aide administrative. C'est avant tout à ces personnels que nous devons le bon déroulement de ce début d'année scolaire. L'Unsa n'a pas oublié que ce dispositif avait été supprimé pour « sortir de la précarité dont on s'était trop longtemps accommodé » selon les propres termes du porte-parole du gouvernement du moment, Christophe Castaner. C'était il y a plus de deux ans et nous attendons toujours la mise en œuvre d'une aide administrative pérenne et le respect de l'agenda social dans lequel le Se-Unsa avait inclus la question de la direction d'école.

La deuxième urgence pour l'Unsa Education, c'est la couverture des secteurs de PsyEN. Parce que l'aide spécialisée ne saurait se mettre en œuvre pour accompagner les enseignants et les élèves sans les personnels nécessaires à la tête de chaque réseau. A ce jour, pouvez-vous nous rassurer sur les dispositions que nous vous demandons de prendre au dernier comité technique ?

Et pour finir, nous voulons évoquer le déficit d'enseignants à cette rentrée. En 2016 déjà, votre prédécesseur mobilisait 30 remplaçants. Ce scénario s'est reproduit immanquablement depuis et nous vous renouvelons cette année encore, notre demande de recourir à la liste complémentaire pour libérer les titulaires remplaçants et redonner au département les moyens de remplacements indispensables pour l'année scolaire. Dans cette attente, avez-vous pris les dispositions pour maintenir leur ISSR aux remplaçants que vous avez mobilisés ?

Je vous remercie de votre attention."

Les représentants des personnels de l'UNSA Education élus en CTSD du Gard.